

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1410

présenté par
M. Decool, M. Fasquelle, M. Le Fur, Mme Branget, M. Victoria,
M. Bodin, M. Spagnou et M. Roubaud

ARTICLE 14

Supprimer l'alinéa 13 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement de coordination lié à la modification proposée par l'amendement du 5° de l'article 14.